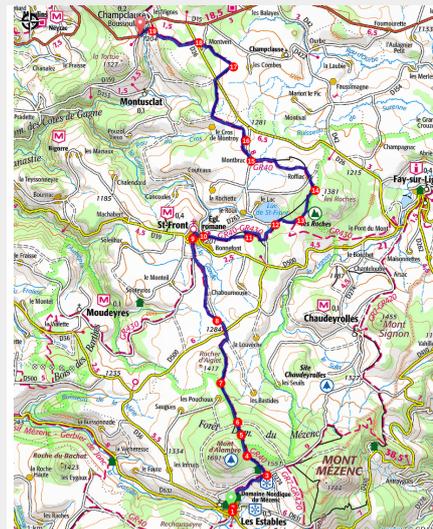


Etape GR40 Les Estables - Boussoulet

Montagne de Haute-Loire - Estables



Lac de Saint-Front (Jérémy Mazet)



L'étape 7 du GR 40 entre les Estables et Boussoulet, est la plus élevée, elle chemine au-dessus de 1100 m. Elle permet l'accès au sommet du plateau volcanique le Mont Mézenc qui culmine à 1754 m.

Le Mézenc : le vieux lion couché.

Le vieux mont dresse sa silhouette à deux pointes depuis plus de 7 Ma au-dessus de vastes plateaux volcaniques qui s'étendent en pente douce en direction du creux du Puy-en-Velay et surplombe le vaste bassin des Boutières, à l'est, par une énorme rupture de pente.

Ce vieux volcan présente plusieurs points de sortie de lave visqueuse dont les plus importants ressortent de la masse. Sur les pentes ardéchoises, une coulée épaisse est venue recouvrir le versant, créant ainsi une unité géologique forte avec le versant vellave. La phonolite, qui constitue entièrement le relief, se présente sous forme de dalles sonores que l'on retrouve tout le long du cheminement. Le belvédère sommital s'ouvre sur près d'un quart de la France.

Le lac de Saint Front

Le lac est profond de 7 m, mais en dessous, 47 mètres de vases se sont accumulés au fil du temps. La mémoire des paysages et des climats du massif du Mézenc depuis près de 130 000 ans a pu être activée grâce à l'étude des pollens remontés après sondage profond des sédiments du lac. On en découvre les secrets grâce au panneau installé près du lac.

Dans les vases, à 17 mètres de profondeur, un niveau de 7 cm d'épaisseur est constitué par de tout petits fragments de nature basaltique. Ce sont des éléments volcaniques très fins projetés par un volcan situé à proximité, mais non localisé. On peut penser à un événement de quelques dizaines de milliers d'années, en accord avec la fin du volcanisme régional.

Infos pratiques

Pratique : Randonnées

Durée : 6 h 30

Longueur : 24.3 km

Dénivelé positif : 592 m

Difficulté : Intermédiaire

Type : Traversée

Thèmes : Faune, Flore, Géologie, Lac et glacier, Sommet

Itinéraire

Départ : Les Estables

Arrivée : Boussoulet (Champclause)

Balisage :  GR

Communes : 1. Estables

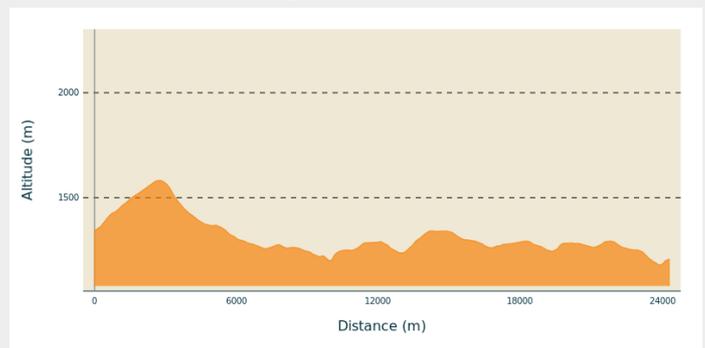
2. Saint-Front

3. Fay-sur-Lignon

4. Montusclat

5. Champclause

Profil altimétrique



Altitude min 1179 m Altitude max 1582 m

1. À la mairie, tourner à gauche, puis, de suite, prendre la rue à droite. Monter encore à droite vers le chalet du Mézenc et arriver à une patte d'oie.
2. Prendre la rue du milieu, puis, plus haut, au niveau de la croix en fer forgé, suivre à gauche la voie gravillonnée qui part sous les remonte-pentes. Dans la montée, le chemin se divise. Prendre à droite. Aboutir sur une route à un petit carrefour (> de l'autre côté de la route, à droite, un sentier permet d'accéder au sommet du Mézenc, point culminant du Velay - aller/retour 1 h 30).
3. Traverser la route de gauche et passer à droite de la maison forestière. Juste après celle-ci, prendre le chemin le plus à gauche qui monte progressivement en forêt. Dans un espace ouvert, parvenir à un embranchement de plusieurs chemins.
4. Suivre le chemin de droite. Au point haut, à la croix de la Plonge, continuer tout droit. Le chemin commence à descendre, puis se divise.
5. Ignorer le sentier de gauche et continuer la descente. Déboucher sur une piste forestière. La traverser pour aller en face. Rapidement le chemin se scinde.
6. Prendre à gauche et arriver à une autre intersection. Aller en face et suivre la lisière sur 1 km en ignorant plusieurs chemins sur la droite.
7. Sur un replat, tourner à droite pour entrer sous les arbres. De suite, parvenir à une fourche. Suivre le large chemin de gauche et rejoindre le chalet d'Aiglet. Suivre alors la voie d'accès goudronnée. À la route, partir à gauche. Atteindre une route perpendiculaire. Traverser pour emprunter la petite route. La suivre sur 400 m avant de rencontrer un chemin herbeux sur la gauche.
8. Suivre ce dernier le long du bois. Le chemin monte légèrement, puis aboutit sur une voie gravillonnée. L'utiliser à gauche pour aller rejoindre une petite route (jonction avec le GR® 430). Suivre cette dernière à droite. À l'entrée de Saint-Front, parvenir sur une route.
9. Descendre à droite, ignorer les rues qui rentrent dans le bourg sur la gauche, franchir la rivière, puis, au carrefour, prendre à gauche sur 80 m pour découvrir un sentier qui grimpe à droite.
10. Suivre ce sentier qui s'élève rapidement, puis serpente entre les pacages. À l'intersection, continuer sur le chemin de gauche qui va longer la lisière du bois, puis, après une légère montée, déboucher plus loin sur un chemin perpendiculaire.
11. Virer à gauche, puis bifurquer à droite toujours en suivant l'orée du bois. Le chemin vire encore à droite et arrive à un embranchement. Tourner à gauche et

atteindre une petite route. Emprunter cette dernière à gauche pour descendre vers le lac.

12. Près du lac, quitter la route pour aller à droite et, de suite, arriver à une patte d'oie. Suivre le chemin du milieu. Longer une hêtraie en montant progressivement et arriver à un embranchement. Ignorer le chemin qui redescend à gauche pour continuer de monter 130 m. Là, le chemin se scinde à nouveau (séparation GR® 430 et GR de Pays® Tour du Mézenc Gerbier-de-Jonc).
13. Poursuivre à main gauche la montée, d'abord à découvert, puis dans les bois. Au point haut, ignorer le chemin qui part à droite pour aller tout droit. Au sortir des arbres, le chemin se divise.
14. S'engager sur le chemin de gauche qui rejoint Roffiac. À la fourche, aller à droite pour arriver au centre du hameau. Traverser le communal pour prendre en face, à gauche de la croix, un large chemin descendant qui sort bientôt du village. À la fourche, aller à gauche et rejoindre le hameau de Cerisier. Obliquer à gauche pour suivre la voie goudronnée jusqu'à Montbrac, sur la D 263. Suivre cette route à droite sur 50 m. Après la maison, emprunter un sentier sur la gauche de la route. Rejoindre un chemin plus large.
15. Partir à droite, puis suivre à main gauche le chemin herbeux peu marqué qui se poursuit entre les pacages. Le chemin oblique à droite et débouche sur un chemin perpendiculaire.
16. Tourner à gauche. Après une courte montée, arriver sur un autre chemin. L'utiliser vers la gauche et, après 300 m, aboutir sur une voie carrossable. Partir à gauche. Après 600 m, parvenir à une croisée de chemins. Virer à droite, enjamber un ru, puis grimper un court raidillon. Au chemin perpendiculaire, partir à droite pour traverser la D 26 (**prudence !**) et continuer en face. Après 600 m, atteindre une intersection.
17. Tourner à gauche. Après les prés, entrer dans un bois, puis rejoindre Montvert. Au lavoir, aller à droite, passer à gauche du four à pain, puis persévérer tout droit en traversant le communal. Couper deux petites routes en restant sur le sentier herbeux et arriver sur une autre voie goudronnée.
18. La suivre à gauche. Traverser la D 26 (**prudence !**) pour emprunter en face le chemin empierré qui part entre les pacages et les bosquets. Lorsque le chemin commence à s'abaisser, arriver à une intersection. Poursuivre tout droit jusqu'à une route à l'entrée de Boussoulet.
19. Suivre à gauche la voie goudronnée qui monte jusqu'à l'église de Boussoulet. Prendre alors à droite pour traverser la D15 (**prudence !**).

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques

Recommandations

A ne pas rater : l'ascencion au sommet du Mézenc à partir de la Maison forestière (1h30 aller retour).